



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8^h 12^h 15^h (d. j. f. 15^h) 20^h. BULLE, dép. 6.— 10^h 13^h (13^h) 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Questions agricoles.

Notre collaborateur agricole nous écrit : On déplorait dernièrement à Zurich que tant de personnes prissent l'habitude d'acheter, pour les « dix heures » ou les « quatre heures », de préférence des fruits étrangers — bananes, figues, oranges, etc., — alors que nos produits indigènes sont en telle abondance. Il paraît que les légumes d'Italie ont également plus de succès que les nôtres, grâce à leur précocité ; nombre de familles croiraient en effet déchoir si elles ne s'ingéniaient pas à devancer la saison dans leurs achats de légumes et de fruits. L'on consent dans ce domaine, même dans les milieux peu aisés, à des sacrifices incroyables.

Nous pourrions sans grand'peine généraliser cet état de choses et déclarer, sur la foi de notre expérience, qu'il est à peine un village de quelque importance qui n'ait sa baraque italienne, enluminée des couleurs vives des organes, des mandarines, agrémentée de régimes de bananes, de noix diverses et de chocolat. On repère facilement ces installations : pelures d'oranges et papiers de chocolat jetés le long du chemin, annoncent à quelques centaines de mètres à la ronde la présence de ces kiosques.

Lors de l'assemblée des vigneron du lac de Constance, on signala des faits plus caractéristiques encore : dans les auberges mêmes du vignoble et dans les régions où le moût de fruits coule à pleins bords, le client demande et consomme en première ligne des vins étrangers. L'énorme consommation de vin du Tyrol compromet et concurrence au plus haut degré la consommation du moût et la culture indigène de la vigne. Grâce à la production d'un vin de fruits excellent, on est parvenu momentanément à entraver la vente du vin italien. Mais cette position semble bien près d'être à nouveau perdue et l'on retourne de nouveau aux produits étrangers.

Si justifiées que soient ces plaintes, il sera bien difficile de changer quelque chose à la situation. « Fermer la frontière aux produits étrangers », cela est vite dit. Mais comment voulons-nous trouver la porte des états voisins ouverte à nos produits (bétail, fromage, produits industriels), si nous fermons nos frontières à la production étrangère ? La bonne marche des affaires internationales ne peut reposer que sur la réciprocité. Nous pourrions peut être encore prendre modèle sur l'ingéniosité du commerçant italien, tandis que chacun de nous s'efforcera à son tour de donner l'exemple en marquant sa préférence pour les produits suisses. A l'école, dans des cours ou des conférences, il est toujours possible d'ouvrir les yeux du public sur ses devoirs nationaux et sur les conséquences que peuvent avoir ses achats, selon qu'ils favorisent la production indigène ou les produits importés. Mais là encore, il ne faut pas compter sur des résultats bien considérables.

Chacun aura reconnu dans ces diverses « plaintes » la voix du paysan. Cela prouve que certains produits agricoles se vendent mal ou ne se vendent pas et que l'on manque de débouchés pour les fruits, le moût et le vin. Dans ce dernier cas, il ne faut pas oublier que l'année dernière fut, dans le vignoble, une année exceptionnelle. Pour cette grasse récolte, nous aurons bien des récoltes maigres et les vins étrangers n'entraveront pas l'écoulement de notre cru.

La question se pose différemment pour les fruits : à n'en pas douter, la génération

qui nous a précédés a fait trop bien les choses sur ce rapport. On rencontre dans certaines régions, de véritables forêts d'arbres fruitiers ; on trouve à une demi-heure des habitations des cerisiers, des pommiers, des poiriers en telle abondance que l'on pourrait croire que nos ancêtres, faisaient dépendre le salut de l'agriculture de la culture des fruits. Sur 186 cours d'une société bernoise, 67 traitaient de la culture et de l'utilisation des fruits. Et l'on a fait davantage encore dans d'autres contrées. L'abondance des arbres fruitiers a rendu des champs entiers quasi impropres à la culture ou tout au moins d'un rapport bien inférieur. La croissance du fourrage a souffert de l'ombre qu'apportaient ces arbres fruitiers. Et l'on n'a pas fait de calcul précis, l'on ne s'est pas demandé si le paysan retirait plus de profit de la vente de ses fruits et d'un fourrage de moindre qualité, que de champs cultivés sans encombre. Durant 25 ans, le paysan écoulait ses fruits à bon compte en Allemagne et, de ce fait, entretenait son illusion. On oubliait ainsi que nos voisins faisaient des efforts considérables pour étendre leur culture des fruits et, même si l'effondrement de la devise ne nous avait pas enlevé ces débouchés, le marché suisse aura eu à faire à forte concurrence.

Les perspectives ne sont donc guère réjouissantes pour le paysan qui s'est spécialisé dans la production des fruits. Il faudra sans plus attendre, renoncer à augmenter l'étendue de nos vergers, améliorer les diverses espèces, rajouter, remplacer les plants trop vieux par des nouveaux ; le paysan trouvera toujours bénéfice à se spécialiser dans la culture de quelques bonnes espèces destinées à la table. Quoi qu'il en soit, on ne saurait s'attendre à un décongestionnement du marché des fruits et l'on ne peut espérer la garantie d'un modeste profit dans cette culture, que de l'acceptation de la nouvelle loi sur les alcools.

Les capitaux étrangers en Suisse.

Ce n'est pas d'hier que des conversations agitent la question des opérations entreprises dans notre pays par les capitaux étrangers qui ont habilement quitté leurs pays, au moment où ils risquaient d'être quelque peu tourmentés ! Les journaux ont déjà à plusieurs reprises signalé les entreprises « Holding » qui, par la formation de syndicats et de trusts, tentent de s'emparer de notre industrie. Et d'autres attirent l'attention sur les puissants consortiums qui ont pris pied en Suisse, notamment celui d'Hugo Stinnes à Zoug, et le consortium Sichel à Lucerne.

Ces puissantes organisations englobent d'autant plus facilement nos usines qu'elles passent par une crise dangereuse ; mais le danger le plus grand est bien dans le fait que les truts font petit à petit disparaître la concurrence. Cette dénationalisation de l'industrie a fait l'objet déjà de requêtes auprès du Conseil fédéral ; aussi la question posée par M. Otto Weber, conseiller national (St-Gall), au cours de la dernière session parlementaire était elle de mise. Elle disait :

« Le Conseil fédéral sait-il que, de plus en plus, soit ouvertement, soit en secret, d'importantes entreprises suisses appartenant à l'industrie, au commerce et à la banque, passent sous le contrôle de capitaux étrangers qui, jusqu'alors, n'avaient pas d'intérêts en Suisse ? Le Conseil fédéral ne considère-t-il pas que la main-mise de l'étranger sur d'importantes entreprises indi-

gènes constitue un danger pour l'indépendance du pays ? Le Conseil fédéral a-t-il les moyens de combattre avec efficacité ce développement ? Si c'est le cas, compte-t-il en faire usage, sinon, compte-t-il s'en procurer ?

Le Conseil fédéral a répondu et quelques journaux en ont fait part à leurs lecteurs, mais d'une façon qui ne correspondait pas à la réalité, en ce sens que le Conseil fédéral n'a pas considéré la question posée avec l'indifférence qu'on a bien voulu lui prêter.

Voici le texte de la réponse de notre autorité supérieure :

« Le Conseil fédéral n'ignore pas que des capitaux étrangers ont été engagés dans une mesure considérable ou même parfois décisive, dans des entreprises primitivement suisses, et il regrette que des entreprises indigènes tombent par là dans la dépendance financière et économique du capital étranger.

« Le Conseil fédéral ne dispose d'aucun moyen légal pour empêcher cette pénétration de capitaux étrangers et, comme il n'a pas l'impression que les faits survenus jusqu'ici constituent un danger pour l'indépendance économique du pays, il n'estime pas qu'il y ait lieu, pour le moment, de prendre des mesures particulières. Mais il ne manquera pas de suivre le développement de cette affaire.

« Si le contrôle exercé par les capitaux étrangers sur des entreprises indigènes peut être en quelque manière limité par des mesures légales, c'est de la partie non encore révisée du Code des Obligations qu'il y a lieu de s'inspirer. Lors de la révision prochaine du droit des sociétés, une attention toute particulière sera vouée à cette question. »

Nos industries en février.

De façon générale, l'approche de la nouvelle saison a permis une certaine reprise d'activité dans nos diverses industries et les perspectives sont dans plusieurs cas favorables.

Dans les vêtements et le cuir, le mois de février a été plutôt satisfaisant. On a dû, pour certains articles, travailler pour le stock et le chômage saisonnier s'est fait sentir dans les vêtements sur mesure. La tannerie et la sellerie offrent toujours peu de satisfaction et les pronostics sont mauvais. La cordonnerie par contre et la fabrication des chaussures comptent sur une recrudescence d'activité jusqu'en avril.

L'industrie de l'alimentation n'a pas, pour le moment, un avenir bien encourageant. Les affaires sont calmes, très calmes, et l'on estime que la situation s'aggravera à partir de Pâques.

Les pronostics sont satisfaisants pour l'industrie du bâtiment, mais le mauvais temps presque continu a mis un sérieux obstacle aux travaux. La fabrication des ciment a été quelque peu entravée de par l'insuffisance des arrivages de charbon. Les pronostics ne sont pas mauvais dans l'industrie de la pierre et la situation restera plutôt favorable tant que les restrictions mises à l'importation du granit seront maintenues. Si on les levait, le travail devrait être immédiatement suspendu, car les commandes seraient dès lors passées à l'étranger à la faveur du change actuel. La poëlerie est en bonne situation et se trouve en présence des perspectives les plus favorables.

L'industrie du bois et du verre a marqué une activité plutôt languissante et les pronostics sont incertains.

Dans l'industrie textile, on signale de mauvaises perspectives pour la fabrication de la soie. Certaines fabriques des branches auxiliaires de la soie, qui travaillaient jusqu'ici à plein rendement, se sont vues dans l'obligation d'introduire des jours fériés. Pour la teinture et l'apprêtage, on redoute fort la concurrence allemande, en présence de la dépréciation progressive du mark. On relève un travail à plein rendement dans la fabrication du feutre et dans celle des draps et couvertures. La broderie laisse toujours fort à désirer. Le tressage de la paille pour les chapeaux subira un regain d'activité à l'approche du printemps.

De façon générale, les arts graphiques et l'industrie du papier signalent une activité très réduite et ne peuvent compter sur une amélioration prochaine. L'industrie des produits chimiques n'est pas en meilleure posture et les pronostics sont défavorables ou incertains.

Il y a de nouveau menace de chômage dans l'industrie des métaux et des machines : le matériel commandé n'arrive pas ou arrive irrégulièrement et le charbon va renchérir. Les autres branches de cette catégorie (électrotechnie, chauffages centraux, etc.) ne marquent ni d'amélioration ni de perspectives favorables.

Bien qu'on ait annoncé certaines améliorations dans l'industrie horlogère, on ne peut conclure encore à une situation bien favorable ; l'aide financière de la Confédération est épuisée et l'insécurité politique compromet les commandes. On ne prévoit cependant pas une recrudescence de chômage pour le mois de mars.

NOUVELLES SUISSES

La santé du bétail. — Il faut croire que nous sommes enfin débarrassés du terrible fléau de la fièvre aphteuse ; en tous cas le Bulletin de l'Office vétérinaire ne signale plus que deux états nouvellement contaminés avec 23 têtes de bétail gros et menu : les deux foyers ont été éteints par suite de l'abatage des animaux. Le charbon n'a fait que 8 victimes dans la période du 5 au 11 mars ; par contre le rouget du porc s'étend sur tout le territoire suisse avec un millier de cas enregistrés ou suspects. Un bon nombre d'amendes ont été prononcées pour infraction aux dispositions sanitaires vétérinaires.

Rétablissement du service de l'assistance-chômage. — Les possibilités d'emploi ayant de nouveau diminué pour les encadreurs, tréfileurs, les cochers, les palefreniers, les gardes d'écuries qui n'appartiennent pas à l'agriculture, le département de l'économie publique a rétabli, pour les chômeurs de ces professions, le service de l'assistance-chômage. Le département fédéral a fait connaître par circulaire aux départements cantonaux compétents cette décision qui entre immédiatement en vigueur.

Loi postale. — La Commission du Conseil des Etats pour la loi sur les communications postales a siégé jeudi à Bâle pour discuter les divergences de vue qui ont surgi entre les deux Chambres. A la majorité la Commission propose au Conseil des Etats le maintien de la franchise de port dans les proportions actuelles et le maintien de la taxe actuelle du transport des journaux. Elle s'est par contre ralliée à l'attitude du Conseil National pour ce qui concerne le port des paquets et l'introduction d'un tarif de zone.

le organiso, comme ces
Tireurs
paratoire au service mi-
1905.
arme. Charger et retirer
le pointage. Manière de
ins 15 cartouches tirées
ible A, à terre, 6 coups.
A, à genou, 6 coups.
eux qui ne remplissent
doivent répéter une fois
une Mention hono-
ce cours est entiè-
n.
ce cours sont priés de
DURIAUX, Chef de tir.
dimanche 18 mars,
acrifier un peu de temps
voir s'en servir.
l'honneur de notre chère
Le Comité.
caillerie Bulle
pour la saison
haine les
s chars
ux prix
avantageux.
ulaires!
S S-A
SUISSE
spécialement approprié à la
MP
devrait faire, est certaine-
UIN
ons, clous, eczéma, etc.,
es, migraines, digestions
es ulcères, varices, plaies,
cés les troubles de l'ago
armaceut de Bulle.
Suisse : P 31052 C
La Chaux-de-Fonds.
es!
bes
déjà par
A., Bâle.
La Gruyère"

La question des zones. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a décidé de communiquer à la France, par la voie d'une note, la conception de la Suisse dans la question des zones. Ce document fera mention du résultat de la votation fédérale mettant obstacle à la ratification. La note exprimera en outre l'espoir que l'issue de cette consultation populaire n'aura en aucune façon compromis les relations amicales des deux pays.

Dépenses militaires. — Le budget du département militaire fédéral pour 1922 prévoyait 80,930,000 fr. de dépenses. En ajoutant les crédits et crédits supplémentaires on arrive à une prévision totale de 86,420,000. Les dépenses nettes se sont élevées à 79,137,000 francs. Les dépenses ont donc été de 1,793,000 fr. inférieures au budget et de 7,300,000 fr., si l'on tient compte des soldes des crédits et des crédits supplémentaires, ce qui montre que dans l'administration militaire on économise dans la mesure du possible.

L'occupation de la Ruhr et la Suisse. — Le Conseil fédéral s'est de nouveau occupé, dans sa séance de vendredi, des répercussions qu'avait, sur notre économie nationale, l'occupation de la Ruhr. Le Conseil fédéral est en demeure de déclarer que, dorénavant, les autorisations d'importation pour les marchandises neutres seront délivrées plus facilement. Comme les autorités des troupes d'occupation ont introduit des facilités pour le transport des marchandises destinées à la Suisse, la remise d'une note officielle aux gouvernements de Paris et de Berlin ne s'impose pas pour le moment.

Dans l'horlogerie. — La somme de 11 millions avancée par la Confédération sous forme d'aide à l'industrie horlogère pour l'encouragement à l'exportation, ayant été employée, la commission de surveillance a décidé, en rapport avec la situation actuelle, de proposer la suspension des nouveaux crédits de secours à l'industrie horlogère. Les données exactes sur les résultats de cet encouragement à l'exportation ne peuvent être tirées que par comparaison avec les chiffres de l'exportation de l'année dernière. En gros, on peut toutefois constater que pour les pays à change déprécié, à l'égard desquels l'aide a été prise en considération, notre exportation s'est élevée à 80 millions de francs environ. Cette somme se répartit sur la période allant du début de 1921 jusqu'à fin janvier 1922. Les mêmes pays ont acheté, dans le cours de 1921, pour 60 millions de francs de nos montres. Etant donné l'abaissement des prix, le montant de l'exportation 1922 pour une quantité égale aurait dû baisser considérablement. On peut dès lors se demander jusqu'à quel point la quantité exportée autrefois aurait pu être atteinte sans le secours de la Confédération.

Le principal résultat atteint est que les relations commerciales ont été fortifiées si bien que l'industrie horlogère cherche à poursuivre sa voie sur un terrain plus solide et sans l'aide de la Confédération.

Travaux de chômage. — Le nombre des ouvriers occupés aux travaux de chômage a augmenté de 1.380 pendant le mois de février et s'élevait à la fin du mois dernier à 13.644. Sur ce nombre, la plupart, soit 13.074 ouvriers, étaient occupés à des travaux subventionnés, alors que 570 étaient occupés à des travaux non subventionnés.

Le nombre des chômeurs complets secourus s'élevait à la fin de février, à 21.856 contre 23.853 au mois précédent.

Banque Populaire Suisse. — La Banque Populaire Suisse, est établie sur 42 places et est représentée par 51 sièges et succursales.

Le capital social s'élève à 95,8 millions, et le nombre des sociétaires a passé de 78,291 à 79,046, soit une augmentation de 755 sociétaires.

Le bénéfice net de l'exercice 1922 est de 5,729,681.04 francs, ce qui représente un intérêt de 6,175 % du capital participant au dividende.

Le Conseil d'administration propose un dividende de 5 %, le solde étant attribué aux diverses réserves.

A la foire de Bâle. — Le 16 avril aura lieu la sixième journée des Suisses à l'étranger dans la grande salle des conférences de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Cette journée est placée sous les auspices de la Nouvelle Société helvétique.

Initiative douanière. — Le comité cantonal du parti libéral-radical a décidé de recommander à ses adhérents le rejet de l'initiative douanière.

Le congrès du parti démocratique du canton des Grisons a décidé de recommander, vu les circonstances extraordinaires, le rejet de l'initiative douanière, tout en repoussant cependant les tendances protectionnistes excessives.

Berne. — Les incendies. — La fabrique d'allumettes Giljan Gyssler, à Wengi, a été la proie des flammes. Les dommages s'élevaient à plus de 30,000 fr.

Ecrasé par le train. — A Bumpitz, M. Martin Keller a été écrasé par la locomotive du train de Neuchâtel alors qu'il traversait la voie pour prendre le train de Berne.

Genève. — Effondrement d'un débarcadère. — Le débarcadère du lac sur le Rhône faisant le trajet entre Aïre et Saint-Georges s'est écroulé dimanche, dans l'après-midi, alors qu'une quarantaine de personnes y stationnaient.

Quinze personnes tombèrent dans le Rhône, peu profond en cet endroit et en furent quittes pour un bain froid.

Circulation des automobiles. — Le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé, à l'unanimité, d'autoriser, sous certaines réserves, la circulation des automobiles le dimanche.

A L'ÉTRANGER

L'occupation de la Ruhr. Les dispositions de l'Allemagne.
Le Daily Graphic croit que l'Allemagne

de lire dans mon âme déchirée, j'inspirais à tous une pitié profonde.

» Et j'ai compris que, si j'avais été frappé ainsi, impitoyablement, c'était pour avoir été indigne du bonheur de les posséder davantage, les pauvres petites adorées, et pour me punir du préjudice que, par le silence que j'ai gardé sur les événements du passé, je faisais à la mémoire d'un mort, et — ce qui était plus grave encore — à ses descendants. Alors, je n'hésitai plus. L'heure de la réparation était venue pour moi. Je l'ai voulue entière. Et c'est elle, en effet, que je vous apporte.

» D'abord, j'ai recherché et retrouvé le médecin et le prêtre qui ont assisté aux derniers moments de Francis Daure, et qui, quoique très âgés tous deux, sont vivants encore. Avec leur concours — car ils se sont mis avec empressement à ma disposition — j'ai fait toutes les démarches nécessaires pour que fût, par la justice américaine, réhabilité le nom de Vaucreuse. Pour aboutir il a fallu du temps. Car, comme dans tous les pays, la justice est lente là-bas, surtout lorsqu'il s'agit de reviser d'anciens jugements. Mais j'ai eu raison de tous les obstacles. Je n'avais pas d'autre façon de réparer le mal fait à mon père — et par moi-même — à votre maison, monsieur le marquis. En outre, de l'aveu inextremis de Francis Daure, qui porte sa signature et celles des deux témoins de sa mort, voici les papiers officiels qui établissent — afin que nul n'en ignore — que le marquis de Vaucreuse, votre père, a péri

a établi des propositions d'essai à faire à la France et à la Belgique pour une ouverture de paix au sujet de la Ruhr et un accord général sur le problème des réparations. Il déclare que des garanties seront offertes par la Reichsbank, quatre autres grandes banques allemandes et les grands industriels allemands.

— Une dépêche de Londres à l'Echo de Paris dit que le député populiste baron Rheinbaben, est actuellement à Londres. Il a fait à l'Observer les déclarations suivantes :

« L'Allemagne, par sa résistance passive, veut obliger la France à abandonner son action isolée et ses réclamations particulières, aussi bien politiques qu'économiques et la contraindre à recourir à un système de discussion internationale ».

Pour les garanties spéciales que la France a demandées, le baron Rheinbaben ne les admet que si elles sont du domaine financier et économique. Dans ces conditions, l'industrie allemande donnerait une aide pleine et entière à l'exécution de ce plan.

Enfin le baron Rheinbaben a fait allusion à la sécurité de la France et a affirmé que l'Allemagne était prête à signer un pacte de garanties excluant toute attaque pendant une génération, mais elle demande également protection contre l'agression éventuelle de la France.

Les Allemands ont tenté, dans la nuit de vendredi à samedi, de faire sauter un pont dans le but d'arrêter le trafic des chemins de fer sur l'importante ligne de Dusseldorf à Duisburg, à environ 500 mètres de la petite station de Kalkum.

D'après les premiers résultats de l'enquête, les Allemands avaient placé sous le pont deux fortes charges d'explosifs, une sous chaque voie. C'est à 19 h. 30 que l'attentat a été commis. Les soldats de garde à la gare entendirent une forte explosion, puis pendant qu'ils se hâtaient vers le pont, une seconde explosion éclata aussi violente que la première. Les charges employées ont dû être considérables, car des poutres de fer d'une épaisseur énorme ont été tordues, les rails soulevés sur une longueur de 40 m., une nappe de fils téléphoniques, bordant la voie, arrachée sur trois cents mètres. Dans l'ensemble, le pont n'a guère souffert.

Un train de secours avec des ouvriers spécialistes est arrivé sur les lieux le lendemain matin et les travaux de réparation ont commencé activement. Cet acte de sabotage a été commis par des spécialistes connaissant admirablement la voie.

Canton de Fribourg.

Conseil d'Etat. — Séance du 17 mars. — Le Conseil nomme :

M. Emile Gromaud, chef de service à la direction de l'Instruction publique, en qualité de membre de la commission du matériel d'enseignement et des fournitures scolaires ;

M. Alexis Folly, professeur de comptabilité, en qualité de gérant du Dépôt central de matériel scolaire (section A).

en mer, sur le *Lafayette*, et que l'individu, condamné sous son nom, qu'il avait porté indument et criminellement, se nommait en réalité Francis Daure, et était un simple domestique.

Il tendait au père de Maurice un paquet volumineux qu'il avait tiré de son portefeuille. Et celui-ci s'en empara d'un geste avide, presque brutal, car ses papiers en sa possession, c'était pour lui la fin d'un cauchemar, la fin d'une situation épouvantable que seul il connaissait. Il était si ému qu'il n'aurait pu prononcer une parole. Et un tremblement l'agitait tandis qu'il parcourait du regard ces papiers qui lui apportaient le salut.

Respectant l'émotion du vieillard, l'étranger gardait, lui aussi, le silence. Mais quand le marquis eut achevé sa lecture, il déclara :

— Pardonnez-moi... et pardonnez à mon père, monsieur le marquis... Il s'est repenti avant de mourir... comme je me repens moi-même de ne pas avoir accompli plus tôt tout mon devoir. C'est chose faite à présent et ma conscience, je l'espère, sera en paix. Maintenant qu'il n'y a plus à ma présence auprès de vous aucune utilité, permettez-moi de me retirer, monsieur le marquis.

Debout, digne, correct, il attendait pour s'éloigner un mot de monsieur de Vaucreuse. Mais celui-ci ne le prononça pas. Plongé dans des réflexions insondables, il semblait n'avoir pas entendu. Des minutes — fort longues — s'écoulèrent ainsi. Puis



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DES DISTRICTS DU PARTI LIBÉRAL-RADICAL FRIBOURGEOIS :

A FRIBOURG, LE 25 MARS 1923, à 14 1/2 heures, au Cercle Littéraire et de Commerce.

TRACTANDA :

VOTATION DU 15 AVRIL 1923 :

- 1. Initiative douanière ;
- 2. Divers.

RAPPORTEUR :

M. CAILLER, conseiller national.

Présence indispensable.

LE COMITÉ

Tribunal militaire. — MM. Robert Dousse, brigadier, et Louis Gauthier, adjudant sous-officier, ont été nommés, le premier, juge et le second, juge-suppléant au tribunal militaire de la 2^{me} division.

MM. les lieutenants-colonels Max Friolet et Oscar Genoud ont été confirmés dans leurs fonctions de juge et juge-suppléant au même tribunal pour une nouvelle période de trois ans.

Une nouvelle. — La téléphonie sans fil commence à nous rendre de signalés services.

Nous venons d'apprendre de la capitale que le commandant de gendarmerie M. Muller vient de donner sa démission malgré les instances réitérées de M. le Préfet Mauroux pour le faire rester à ce poste.

Cette décision est donc irrévocable.

Pour le cas où nos dirigeants se verraient obligés d'abandonner le monopole du commandeur, il faut espérer qu'il se trouvera en dehors du Cercle de la Grande Société un simple citoyen suffisamment dévoué et qualifié pour accepter ces fonctions, ainsi que le traitement.

GRUYÈRE

Conférence de M. le professeur Sermoud. — Nous ne voudrions pas laisser passer sous silence la très intéressante conférence que nous a donnée, dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. le professeur Sermoud. Il est fort regrettable qu'un aussi mince auditoire ait répondu à l'appel de la société de St Vincent de Paul au profit de laquelle cette conférence avait été organisée. Les absents ont perdu une belle occasion de passer une soirée très instructive.

M. Alfred Remy présenta courtoisement le sympathique conférencier qui, de suite, nous conta longuement ses voyages et observations en Russie. Nous l'écoutâmes avec beaucoup d'intérêt. Il nous parla de ce pays avec toute la compétence que ses vingt ans de professorat à Kief lui avait permis d'acquérir. Il nous en fit l'exposé historique depuis son origine jusqu'aux sombres jours de la révolution. Il nous décrivit, en petite partie, cette guerre civile où l'on s'égorge entre frères, où l'on détruit son foyer. Il fit ressortir le rôle odieux, l'habile exploitation, joués par les juifs dans la révolution. Puis ce fut la vision du bombardement de Kief par les bolcheviks, où durant douze jours, lui et les siens durent s'abriter dans des caves. Puis nous vîmes en petit tout ce que ce régime rouge, sous la domination des soviets, a d'horreur. Il serait peut-être bien à souhaiter que quelques uns de nos exaltés y aillent faire un séjour ; ils changeraient

il releva la tête. Et il demanda à Paul Daure :

— Qu'allez-vous faire maintenant ?
— Retourner en Amérique. Tout ce que j'ai aimé repose là-bas, dans la terre où l'on me mettra un jour, près de celles que je souhaite rejoindre le plus tôt possible.

— Quand partez-vous ?
— A la fin de la semaine. Par le plus prochain paquebot où déjà ma place est retenue.

— En attendant, où logez-vous ?

— Au Grand-Hôtel. (A suivre).

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

Le Cœur saigne

par

28

Georges de BOISFORET

Je pensais à l'époque où elles se mariaient à leur tour, quand elles auraient l'âge, et je me figurais de les voir, revêtues de blanche toilette des épousées, sous le long voile virginal et la couronne symbolique des fleurs d'orangers, jolies toutes deux à rendre jalouses les plus belles. Oui, mais je voulais aussi qu'elles rendissent jalouses les plus fortunées, et c'est pour elles que je travaillais sans relâche, jusqu'à l'extrême limite de mes forces, afin que, par leur dot — dans un pays où l'argent joue un si grand rôle — nulle prétention ne fut au-dessus d'elles.

» Hélas ! ma Nelly et ma Clara bien-aimées, un jour, en effet, on les a vêtues tout de blanc, avec des fleurs dans leurs cheveux dénoués, mais hélas ! c'était pour les coucher dans le cercueil qui devait se fermer à jamais sur elles, et pour les porter dans la tombe où, côte à côte, elles reposent pour l'éternité, près de leur mère qui, ne pouvant leur survivre, les a rejointes un mois plus tard dans la mort, me laissant seul ici-bas, n'ayant plus de but, plus d'affection, si malheureux que s'il était possible



**ES DÉLÉGUÉS
TICTS
RAL-RADICAL
GEOIS :**

25 MARS 1923,
neures,
et de Commerce.
ANDA :
5 AVRIL 1923 :
douanière ;

TEUR :
conseiller national.
ispensable.
LE COMITÉ

aire. — MM. Ro-
et Louis Gauthier,
ont été nommés, le
cond, juge suppléant
e la 2^{me} division.
colonels Max Friolet
été confirmés dans
ge et juge-suppléant
une nouvelle période

— La téléphonie sans
endre de signalés ser-

endre de la capitale
de gendarmerie M.
r sa démission malgré
bes de M. le Préfet
rester à ce poste.
ne irrévocable.
irigeants se verraient
e monopole du com-
er qu'il se trouvera
e la Grande Société
disamment dévoué et
ces fonctions, ainsi

YÈRE

e M. le profes-
— Nous ne voudrions
s silence la très inté-
que nous a donnée,
la grande salle de
professeur Sermoud.
e qu'un aussi mince
à l'appel de la société
l au profit de laquelle
it été organisée. Les
ne belle occasion de
instructive.

ésenta courtoisement
rencier qui, de suite,
at ses voyages et ob-
e. Nous l'écoutâmes
êt. Il nous parla de ce
spéctence que ses vingt
Kief lui avait permis
fit l'exposé historique
qu'aux sombres jours
ous décrivit, en petite
ville où l'on s'égorge
étrinit son foyer. Il fit
t, l'habile exploitation,
s la révolution. Puis
mbardement de Kief
a durant douze jours,
at s'abriter dans des
es en petit tout ce que
la domination des so-
serait peut-être bien à
es uns de nos exallés
our ; ils changeraient

il demanda à Paul
re maintenant ?
Amérique. Tout ce que
as, dans la terre où
ur, près de celles que
le plus tôt possible.
us ?
emaine. Par le plus
ù déjà ma place est
logez-vous ?
(A suivre).

sûrement d'avis et se garderaient bien de
vanter ce dél... gôlant régime.

M. le professeur Sermoud nous parla
encore des fêtes de Pâques, en Russie et,
pour terminer, fit passer sur l'écran, à côté des
superbes palais russes, quelques scènes de
l'effroyable misère qui règne là-bas, dans
le paradis rouge.

A l'aimable, confrencier, vont tous nos
remerciements pour l'agréable et instructive
soirée qu'il a bien voulu nous offrir. f.

Courtoisie conservatrice.

Dans le *Fribourgeois* de samedi 17 mars,
les conservateurs nous apprennent qu'ils
n'ont pas voté pour le nouveau capitaine
des Pompiers ; d'abord parce que M. Zaugg
s'est trompé de carte lors d'une votation
communale.

Or, voici les faits : M. Zaugg se présenta
aux urnes pour remplir ses devoirs civiques.
Par inadvertance, il s'était muni de la carte
d'un parent en pension chez lui. Les deux
cartes avaient été remises chez lui en son
absence. L'erreur constatée, elle fut excusée
et corrigée. Qui n'a jamais commis pareille

erreur ? Sans mystère !

La première raison invoquée se passe de
commentaires.

N'a-t-on pas voté le 29 octobre (votation
pour le Conseil National), pour un adminis-
trateur de la Banque Commerciale fribour-
geoise qui — pour le moins qu'on puisse
dire — s'était... trompé au détriment de no-
tre bon peuple. C'est vrai que cela chiffre
par des millions.... Pécadille.

Les conservateurs motivent leur attitude
au fait qu'aucune démarche n'a été tentée
auprès de M. Castella démissionnaire.

Le deuxième argument laisse percer le
bout de l'oreille, — en l'occurrence un peu de
dépôt ; ça se comprend. — Aucune démar-
che n'a été faite, non Messieurs, parce que
M. Castella en démissionnant était — il est
permis de le croire — conscient de ses actes.
Il disait, du reste, que sa décision était ir-
révocable.

Peut-être ses amis les conservateurs au-
raient-ils été mieux inspirés en ne lui pro-
mettant pas des choses qu'ils n'étaient pas
en mesure de tenir. Et si M. Castella a prêté
l'oreille à leurs belles promesses, c'est son

affaire. Mais nos autorités communales ont
agi correctement ; dans notre démocratie
de telles démarches ne se justifient pas.
Tout le monde est utile, personne n'est
nécessaire.

Mort subite. — Un enfant viennois,
Richard Treiberger, protégé de M. Simon
Glasson, en séjour dans une famille de no-
tre ville, déchargeait du bois hier soir, lors-
qu'il s'affaissa subitement. La mort, que
l'on attribue à une embolie, venait de le
frapper. C'était un charmant et intelligent
garçon. On conçoit l'émotion de son entourage.

Concert-audition. — On nous
écrit :

Les amateurs de bonne musique sont
conviés, mardi soir, au Temple protestant,
à l'audition d'un concert donné au profit
d'une œuvre de charité.

M. Harnisch, le distingué organiste de la
cathédrale de Lausanne, qui est aussi un
compositeur de talent, accompagnera le bril-
lant violoncelliste, M. Dupuid et Mlle Tilly
Margot, notre sympathique cantatrice.

Le programme est d'une belle ordonnance

et d'un choix délicat d'œuvres appropriées
à un concert dans un lieu de recueillement
et de prières. Ces trois artistes interprète-
ront des œuvres de Händel, J. S. Bach,
Schubert, St-Saëns et d'autres auteurs plus
modernes, mais toutes de grande valeur.

Au plaisir de choix que chacun éprou-
vera, se joindra la satisfaction d'avoir fait
une bonne œuvre.

Nous ne pouvons qu'encourager nos lec-
teurs d'assister nombreux à cette audition.
Les occasions, chez nous, d'entendre de la
belle musique sont assez rares, ainsi cha-
cun voudra-t-il aller applaudir demain soir,
au Temple, les sympathiques artistes aux-
quels nous souhaitons un grand succès.

Fillette, Petit homme.

Une admirable série de timbres-ré-
clame (Merveilles du ciel) est lancée
par les Fabriques de chocolat et confis-
serie KLAUS. — Renseigne-toi chez l'é-
picier, le boulanger, le confiseur. 610

Temple Réformé, Bulle.

MARDI 20 Mars, à 20 heures

CONCERT

donné par M. A. HARNISCH, Organiste de la Cathédrale de Lausanne,
Elève de M. C. WIDOR et lauréat du Conservatoire de Paris,
avec le bienveillant concours de M. R. DUPUIS, violoncelliste, et de
Mlle TILLY MARGOT, mezzo-soprano. 596

Les Grands Magasins

**BONNARD & Cie, S. A.
à Lausanne**

avisent leur honorable clientèle que les nouvelles col-
lections complètes de

Tissus & Nouveautés

pour la saison de

Printemps-Eté

sont à sa disposition chez leur représentante :

**Mme Vve E. BARRAS,
négte, à BULLE.**

Les conditions très favorables dans lesquelles
nous avons pu faire nos achats pour cette saison nous per-
mettent de pouvoir offrir à notre clientèle un choix très
varié de marchandises irréprochables de
qualité et de bon goût à des prix excessivement
avantageux. 595

Coquetterie féminine.

La maman : Que voudrais-tu comme cadeau de Pâques,
ma mignonne ?
La gosse : Je veux un véritable « BORSALINO »... comme
papa !
La maman : Et pourquoi ?
La gosse : Parce que mon papa est chic sous son chapeau !

**Seul dépositaire du véritable
„BORSALINO“
TOBIE BEC - BULLE**

**Bureau d'affaires et magasin
Jean FRILOUD, Bulle**

A VENDRE : 3 domaines de 10 poses, bien bâtis dans
village de la Basse-Gruyère, près de la laiterie. — Plusieurs
domaines de 3 à 70 poses, hôtels, cafés, magasins, maisons
locales, boulangeries, scieries, estivages, etc.
A REMETTRE : Commerces de tous genres dans le
canton de Vaud.

**Superbes complets fr. 40.--
Coupons drap fin 330 x 140, Fr. 35.--**

X. & S. Kolly-Pasquier

Place du Marché BULLE Rue de la Promenade

Draperies soignées

pour Vêtements de Messieurs
et jeunes gens.

Tissus avantageux

en Velours, Laine et Milaine
pour Hommes et Enfants.

Beaux Tissus-Mode

pour Costumes, Robes et Blouses.
Tissus deuil et Crêpe anglais.

Lainages 1^{re} Communion

pour Garçons et Fillettes.

Articles blancs, Broderies, Toiles cirées, Corsets.
Maison de confiance. Timbres d'escompte.



Mise de bétail.

Je soussigné exposera en mises publiques le
samedi 24 mars, dès 10 heures du
matin, devant l'auberge de Villarvolard : 5
mères vaches pie-noires étoilées, dont 4 sont prêtes
au veau et une portante pour l'automne, ainsi que 2 gé-
nisses d'une année et 2 porcs de quatre mois.
L'exposant : Martin PASQUIER, Villarvolard.

Mises de chédail.

Lundi 26 mars crt., dès 1 heure, il sera exposé
en vente en mises publiques, devant le domicile de
Henri DESPOND, à VUADENS :

4 chars à échelles, 1 char à ressorts, 1 tombereau, 1 caisse
à purin neuve, 1 charrette à herbe, 1 charrette à lait, charrue
Brabant, 2 brouettes à fumier, 1 hache-paille, une herse à
champ et à prairie, une faucheuse à deux chevaux, pompe à
purin, plusieurs luges et chenaquets, moulin à vanner, clo-
chettes et Chamonix, une romaine neuve, une chaudière à
distiller, machine à coudre à pied, 1 potager à 3 trous, bois
sec, boilles à lait, bancs de menuisier, 2 vélos, un chien de
garde et quantité d'autres objets. 571

**Pour le Printemps.
HERSES A PRAIRIES**



à 1, 2 et 3 chevaux.

Construction très solide.

Prix les plus avantageux.

**Aug. BARRAS, Agence agricole
-- BULLE --**

Vente en soumission d'un bâtiment.

M. Grand Victor expose en vente par voie de soumis-
sion les immenses qu'il possède au village de Broc, com-
prenant maison d'habitation de 2 logements,
grange, écurie, jardin, place et pré de 1000 m².
Situation d'avenir au centre des affaires.
Pour voir les immenses s'adresser au propriétaire.
Pour prendre connaissance des conditions s'adresser à

M. Jean Frioud, à Bulle, où les soumissions devront
être déposées jusqu'au jeudi 29 mars à 5 heures
du soir. 608

WIDMER & BLAIN

Rue de Vevey BULLE Rue de Vevey

- Vente réclame -

Charrettes pliantes, depuis Fr. 45.—
Poussettes osier, complètes, depuis » 95.—
Poussettes anglaises, depuis » 140.—

Immense choix en RIDEAUX et STORES
garnitures complètes depuis Fr. 10.—.

Chalets d'été.

Les personnes désirant mettre en location, pour la pro-
chaine saison d'été, des chalets ou appartements
pour familles, sont priées d'écrire à la Société de
Développement de la Gruyère, à Bulle, en in-
diquant le prix de location, le nombre de pièces, l'importance
du mobilier et autres avantages particuliers (eau, lumière,
jardin, etc.).

Le Comité de la S. D. G.

A VENDRE

encore 5000 kg. de
pommes de terre
blanches « industrielles » pour
plantages et consommation.
Ch. BUCHER
Tél. 177. La Tour-de-Trême.

Vente juridique.

L'Office des Poursuites de la
Gruyère vendra aux enchères
publiques, jeudi 22 mars
1923, dès 10 heures du ma-
tin, devant le Garage MAILLARD,
à Bulle

une camionnette

châssis unique, moteur Fischer,
appartenant à Mme Julia Merli
précédemment à Martigny, ac-
tuellement sans domicile connu.
La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 19 mars 1923.

Mises de bois.

Samedi 24 mars, on vendra
en mises dans la forêt cantonale
de Bouleyres : 30 billons épicea
1^{er} choix, 3 billons tarés, 150 fa-
gots hêtre, 50 tas de branches hê-
tre, sapin et rondins et un certain
nombre de troncs déracinés.
Rendez-vous des mises à 1 1/2
heure du jour, à la pépi-
nière du Coude.
L'Inspecteur forestier
de la Gruyère.

**GRAINES POTAGÈRES
et de fleurs**

de parfaite sélection, d'excellente
germination provenant des cultu-
res les plus anciennes et les plus
réputées. 605

**Engrais spécial
pour fleurs.
TOBIE BEC,
BULLE.**

Jeune homme

19 ans,
cherche place
de domestique d'écurie ou dans
un commerce.
S'adresser à BUCHS Alfred,
ferblantier, Bellegarde. 608

ARBRES FRUITIERS

Tiges et nains.
Rosiers, plantons.
Graines potagères
etc. 598

**Louis SUDAN-GREMAUD
jardinier, VUADENS.**

On demande

une bonne servante
aimant les enfants et de toute
confiance. 597
S'adres à Publicitas, Bulle,
sous P. 932 B.

**TOURTEAUX
de lin**

de 1^{re} qualité, à Fr. 34.— les
100 kg., chez BOSCHUNG
Frères, camionneurs, BULLE.

ON DEMANDE

pour de suite une bonne
ouvrière tailleuse
pour dames. 600
S'adresser à Mme BEAUD,
robes, Bulle.

**La personne qui a remis à l'ate-
lier Albertano, père, à Bulle,
un**

volant de hache-paille
à réparer est priée de donner son
adresse ou de venir retirer ce
volant. 599

A tous et partout

BICYCLETTES

hommes et dames des meilleures
marques, 10 mois de crédit ou
comptant. Seul représentant Jos.
SAUDAN fils, Bulle. 606

ON DEMANDE

une
servante de campagne
chez Jules Currat, à la Côte,
Le Crêt.

**Travaux d'impression
Imprimerie du journal.**

Grande Conférence

sur la

QUESTION LAITIÈRE

et ses ORGANISATIONS

suivie d'un EXPOSÉ sur

L'Initiative douanière

Judi 22 Mars 1923

à 13 ¹/₂ heures

GRANDE SALLE de L'HOTEL DE VILLE
à BULLE.

Tous les producteurs y sont invités.
FÉDÉRATION LAITIÈRE
Zone de la Montagne.

Agriculteurs.

Avant que vous achetiez

LA RONCE

pour cette saison



demandez l'offre spéciale de

Aug. BARRAS, Agence Agricole

Téléphone 24. - BULLE - Téléphone 24.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle: Pharmacie Rimo
ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9. GENEVE.

2 bons bouts populaires!



WEBER FILS S.-A.
MENZIKEN (SUISSE)

A VENDRE

I vélo et une moto.

S'adresser rue de la Sionge 229.

ŒUFS D'OIES

A COUVER

chez M. COTTIER, sur les
Crets, BULLE.

Tous produits

pour

drainages

chez 536

E. GLASSON & Cie
- BULLE -



A LOUER

jolie chambre meublée

indépendante, exposée au soleil.

S'adres. à Publicitas, Bulle,
sous P 917 B. 588

PETIT CHALET

ou Mazot très simplement meublé est demandé pour la saison d'été. Altitude de 1000 à 1300 m.

Adresser: Ed. Jaquier, Laitier, Prahins, (Vaud). 555

Bon vacher

pour la France. Fr. 2,500. — par an pour commencer, nourri et logé.

S'adresser à M. Jos. Savoy, Café des Tabacs, Boulevard, Voltaire, Dijon.

On demande un jeune homme

sachant traire, comme domestique de campagne.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P 872 B. 557

On prendrait quelques vaches en estivage

sur de beaux pâturages.

S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 890 B. 565

Explosifs.

Employez l'

„Aldorfite“

pour faire éclater 535

troncs et pierres.

Effets merveilleux.

E. GLASSON & Cie

- BULLE -



Couverture excellente

Garantie de 10 ans

même contre la grêle

Infaillible contre les ouragans.

Revetements extérieurs de fondes

de bon marché et agréables à l'œil.

Revetements intérieurs de plafonds et parois

Fondé en 1903.

Vente totale :

plus de 15 millions

de mètres carrés.

587

A vendre

un tas de

foin et regain

à distraire. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 929 B.

GRAINES

fourragères

Formental, Ray-Gras,

Fenasse, Trèfle, Thymoté.

Graines mélangées.

Ray-Gras-Formental-Dac-

tyle, Trèfle-Luzerne.

— Prix les plus bas. —

Aug. BARRAS

Agence agricole

-- BULLE --

A vendre d'occasion un joli

petit potager à 2 trous, chez BRANDT, serrurier, Bulle.

CHEVAUX

de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés

par la BOUCHERIE CHEVALINE

CENTRALE

Louve, 7, Lausanne.

Téléphone : boucherie 92.59, Appartement 92.60.

L'irritation des nerfs, les maux de cœur et d'estomac disparaissent souvent quand on boit, au lieu de café colonial ou de thé, le café de Malt Kneipp-Kathreiner, produit ayant fait ses preuves de bonne qualité déjà depuis 30 ans. Chaque ménagère se fera un devoir de ne donner, surtout aux enfants, que du café de malt Kneipp-Kathreiner.

MODES

Je viens de recevoir pour le printemps un joli choix de modèles, ainsi que chapeaux en laize, crin, tagal, dans toutes les teintes modernes et au plus bas prix.

Réparations et transformations dans le plus court délai.

L. DEILLON-CARREL, maison Mazoni,
rue de la Sionge, BULLE.

Epicerie Vve Louis TREYVAUD

GRANDJEAN-KRETZ, SUCC., BULLE

POUR LE CARÈME

MORUE - THON ouvert.

Marchandise de premier choix.

Maison d'habitation avec Magasin à vendre, à Châtel-St-Denis.

Pour cause de décès, Mme Bossailler-Sallin, à Fribourg, offre à vendre la maison, avec jardin attendant qu'elle possède au centre de la ville de Châtel-St-Denis.

Vaste magasin bien achalandé. Ancienne clientèle assurée.

Entrée en jouissance immédiate. Peu de reprise. Facilités de paiement.

Déposer les soumissions au bureau du soussigné qui renseignera jusqu'au 21 mars 1923, à 16 heures.

Auguste CHAPERON, huissier.

VENTE D'IMMEUBLES

aux enchères publiques.

Lundi 26 mars 1923, dès quatorze heures, à l'Hôtel de la Gare, à Villars-sous-Mont (Gruyère), il sera exposé en vente aux enchères publiques, en lots et en bloc:

1. L'Hôtel de la Gare de Villars-sous-Mont, propriété de M. Jean DONDERI, comprenant hôtel, café-restaurant, en tout 22 pièces, jardin, jeu de quilles et dépendances, situé à proximité de la gare des Chemins de fer électriques de la Gruyère, sur la route Bulle-Château-d'Oex. Séjour d'été très fréquenté. Entrée en jouissance immédiate ou à convenir. Reprise selon entente. L'Hôtel sera vendu meublé.

2. Une maison d'habitation, grange et écurie, situés au village de Villars-sous-Mont, et six poses et demi de terrain de premier choix, appartenant à l'Hoirie de feu Jules THORIN, au dit lieu.

Pour visiter, s'adresser: 1° pour l'hôtel, au propriétaire, M. DONDERI; 2° pour les autres immeubles, à M. Calybite GREMION, à Enney.

Pour les conditions, au notaire soussigné, à Bulle.

Louis DUNAND, avocat et notaire.

COMMUNE DE BROC

Location d'immeubles.

La commune de Broc met en location, par voie de mises publiques:

1. Sa scierie communale, pour le terme de 3 ans, à partir du 1^{er} novembre 1923.

2. Son domaine des « Eterpaz » d'une contenance approximative de 24 poses de bon terrain et 4 poses en pâturages, avec maison d'habitation, grange et écuries spacieuses nouvellement reconstruites, à partir du 31 janvier 1924.

Les mises auront lieu le samedi 14 avril, dès 2 h.

de l'après-midi, dans une salle particulière de l'Hôtel de Ville.

Les conditions seront lues avant les mises.

Broc, le 15 mars 1923.

590

Par ordre: Le Secréariat communal.



Avez-vous des PARQUETS?

Non! Mais nous écurons nos planchers avec le „Krisit“ de Henkel & Cie. S. A., Bâle.

Le paquet 40 cts. dans tous les bons magasins.